



**Journée mondiale  
des zones humides**  
2 février 2017

Des zones humides pour la prévention des risques de catastrophes

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'AGRICULTURE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA  
PECHE**  
**DIRECTION GENERALE DES FORETS**



**Bilan des activités**  
**de la journée mondiale des zones humides**  
**2 février 2017**



## Préface

Les zones humides constituent une mosaïque de milieux très variés, caractérisés par une exceptionnelle richesse biologique et une grande diversité paysagère. Chotts, sebkhas, tourbières, lagunes, marais, prairies humides, gueltas et oasis, chacun de ces milieux participe au bon équilibre de notre planète en assurant de nombreuses fonctions écologiques, hydrologiques et socio-économiques. Pourtant, en dépit de leur rôle fondamental, les zones humides sont en constante régression en raison notamment de la pression urbaine, du drainage, du pompage et défrichements.

Dès les années 70, il est apparu nécessaire de prendre des mesures pour enrayer ce processus de recul des zones humides et pour préserver ces milieux remarquables. C'est ainsi que le 2 février 1971 a été signé à Ramsar (Iran) un traité intergouvernemental pour la conservation et l'utilisation rationnelle et durable des zones humides, ratifié par plus de 169 pays à travers le monde, dont l'Algérie. Cette convention, dite convention de Ramsar, constitue aujourd'hui l'un des principaux fondements de la conservation des zones humides. Depuis 1997, la date symbolique du 2 février est devenue celle de la Journée mondiale des zones humides.

En 2017, le thème choisi par le bureau de la convention de Ramsar pour la Journée mondiale des zones humides est intitulé « ***Les zones humides pour la prévention des risques de catastrophes*** ».

Ce thème dénote le rôle vital des zones humides pour le bien être actuel et futur de l'Homme en tant qu'écosystèmes clés dans le maintien des équilibres naturels.

En effet, les zones humides jouent un rôle important en atténuant les impacts des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations et les sécheresses.

Les zones humides peuvent aider également à accélérer le rétablissement après une catastrophe, en agissant comme des filtres naturels de l'eau et en restaurant les matières nutritives.

Le maintien des zones humides en bonne santé et la restauration de celles qui sont dégradées permettent à une communauté de mieux faire face à une future catastrophe.

Dans ce cadre, le 2 février de chaque année est consacré à la sensibilisation des populations à la préservation de ces milieux et de leurs ressources naturelles.



L'Algérie célèbre chaque année, le 2 février, la journée mondiale des zones humides, pour commémorer la signature de la Convention de Ramsar sur les zones humides.

## Cérémonie de la célébration officielle de la journée mondiale des zones humides



La cérémonie de la célébration officielle de la journée mondiale des zones humides a été organisée par la Direction Générale des Forêts, en collaboration avec la conservation des forêts de la wilaya d'El Oued, en présence de monsieur le Wali délégué, de monsieur le Directeur Général des Forêts **Abdelfattah Abdelmalek**, de monsieur le Directeur de la Protection de la Faune et de la Flore **Abdelkader Benkhiera**, de madame la Sous Directrice des aires protégées **Kabouya Ilham**, de monsieur le Conservateur des forêts de la wilaya d'El Oued, de monsieur le Conseillé Principal de Ramsar pour l'Afrique **Paul Ouedraogo**, de monsieur le représentant du WWF international **Denis landenbergue**, ainsi que des autorités locales. La journée mondiale des zones humides a été célébrée pendant deux jours:

**La première journée le 1<sup>er</sup> février 2017**, a été dédiée à des visites de terrain au niveau des différentes zones humides de la région, dont lesquelles était programmés des expositions, observations ornithologiques ainsi qu'une cérémonie de remise des prix pour les élèves des écoles primaires pour leurs œuvres d'art;

**La deuxième journée le 2 février 2017**, c'était une journée de Conférence dédiée aux étudiants, universitaires et aux forestiers gestionnaires des zones humides suite aux différentes expositions une visite de terrain a eu lieu au niveau de la commune d'Ogla pour visiter un système de plantation des palmiers (Ghotte) spécifique à la région d'El Oued.



## **PREMIERE JOURNEE**

### **STATION 1: Chott Meroune et Oued Khrouf (Site Ramsar), Interêt économique des zones humides de la Wilaya d'El Oued**

Au niveau de cette premiere station une exposition des differents produits agricoles, artisanaux et de pêche de la région ont été exposé par des agriculteurs et des ONG dont la production dépendait de la matière première extréte des zones humides de la région afin de valoriser les biens et services des zones humides.



Egalement un bref exposé a été présenté sur la station de desalement qui offre des postes d'emploi pour plus de 600 personne etc.



## **STATION 2 : Lac Sidi Khelil, Intérêt écologique des zones humides de la Wilaya d'El Oued**

Au niveau de cette station Monsieur le conservateur des forêts de la wilaya d'El Oued a présenté l'intérêt écologique que présentent les sites de la région ainsi que les efforts déployés par les forestiers de la wilaya pour la conservation et la préservation de ces sites et de leurs ressources naturelles des incendies de forêts et des maladies pathologiques ainsi que la sensibilisation et la communication en matière des zones humides au profil des écoliers, universitaires et le public.

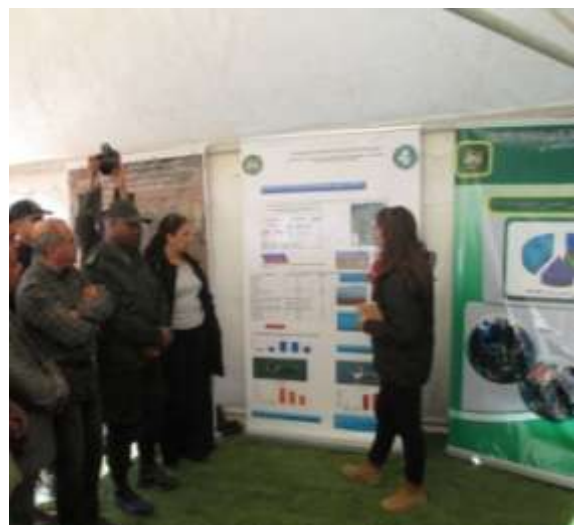




Une deuxième présentation sur le Réseau National des Observateurs Ornithologues Algériens (RNOOA) par Melle Bendjadda nadjiba de la DGF a eu lieu.

Le RNOOA a été mis en place officiellement par arrêté du ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, pour suivre la sauvagine et par conséquent l'état de conservation des zones humides.

il est constitué de 11 régions dont la wilaya d'El Oued fait partie de la région **Sud-Est**, elle abrite plus de 14 zones humides naturelles et artificielles parmi eux deux sont classés Ramsar.



les deux sites classés Ramsar au niveau de la wilaya d'El Oued sont :

**Chott Melghir** d'une superficie de 551 500 ha, classé pour les critères 1 et 2 qui sont :

- 1 : type unique et rare de zones humides.
- 2 : abrite des espèces végétales vulnérables menacées d'extinction.

**Chott Merouane et Oued Khroufd'**une superficie de 337 700 ha, classé pour les critères 2, 5 et 6 et qui sont :

- 2 : abrite des espèces vulnérables comme la sarcelle marbrée;
- 5 : concentration des oiseaux d'eau qui dépasse 20 000 individus;
- 6 : pour la sarcelle marbrée, qui est classée sur la liste rouge de l'IUCN, le site dépasse le 1 % de la population méditerranéenne Ouest

En matière de dénombrement des oiseaux d'eau les résultats de la wilaya ont démentré qu'il y a eu une forte concentration d'oiseaux d'eau en 2015 et 2016 en raison de pluies importantes qui ont permis de maintenir un bon niveau d'eau des chotts.

De plus les sites de la wilya d'El Oued hébergent un nombre important de deux espèces sarcelle marbrée et de flamant rose.

**La sarcelle marbrée représente** plus de 1 000 individus, ont été dénombrés en 2015, la sarcelle marbrée est une espèce vulnérable classée sur la liste rouge de l'IUCN.



**Le flamant rose**, qui est une espèce emblématique est représentée, dans la wilaya, par une population importante, plus de 14 000 individus dénombrés en 1999 et 8 138 en 2016 (la plus importante de tout l'Est algérien), avec une présence en saison estivale qui justifierait une nidification.



En 2010, la nidification de l'espèce a été constatée, plus de 2200 individus.



Suite aux deux présentations les participants ont été invité à des observations avec un télescope et des jumelles de l'avifaune qui se trouvait sur le site de Oued Khlil.



### Concours dessin

Un concours de dessin a été organisé à cette occasion, dont les 3 meilleurs dessins ont été récompensé par la conservation des Forêts de la wilaya d'El Oued







### STATION 3 : Lac Ayata , perspetive future pour la convention de Ramsar au niveau de la wilaya d'El Oued

Une observation avifaunistique a été organisé au niveau du lac Ayata un site qui représenté une population importante en individus de sarcelle marbée c'est un espace favorable pour montrer le rôle écologique des zones humides notamment comme habitats pour l'avifaune et exposer les activités du réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA).

Le lac Ayata représente une perspective pour l'Algérie pour le classement d'un nouveau site Ramsar en plus des 50 sites Ramsar algériens.

